

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVRELET, libraires;
A PARIS,
A l'Office de Publicité Départementale et
Étrangère, LAFFITE BULLIER et C^{ie}, place de
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 27 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1. heure 02 minutes soir, Mixte.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

A la chambre des députés de Turin, le 24 avril,
M. Mamiani propose l'ordre du jour suivant : La
chambre déclare solennellement que les gardes na-
tionaux des provinces méridionales ont, dans les
derniers événements, bien mérité de la patrie.

M. Bixio répond à quelques députés qui ont
exagéré les mouvements révolutionnaires du Midi.

*M. le général Losens sera envoyé en qualité de
général de la garde nationale de Naples.
72,600 fusils ont été distribués. On en prépare
30,000 autres qui étaient à Gaiete. M. Liborio Pro-
monno rectifie le chiffre de 72,600, et sont 93,000
fusils qui ont été distribués. M. Bixio propose à la
chambre d'adhérer au projet de Garibaldi et de
déclarer l'urgence.*

*La séance continue.
Le journal le Peuple d'Italie publie la lettre
adressée par M. Crispien au directeur de la Gazette
de Turin. En voici l'analyse :*

*M. Crispien rectifie l'assertion du général Cialdini
relative à l'ordre qui aurait reçu M. Crispien de rece-
voir les Piémontais à coup de fusil. A ce sujet, M.
Crispien reproduit les originaux de deux dépêches
qui lui ont été adressées par M. Bortani et Gar-
ibaldi, la première enjoignant d'attendre les ordres
du directeur, la deuxième datée du lendemain,
prescrivant de recevoir les Piémontais comme des
frères.*

*La Monarchia nazionale de Gammone qu'elle
sera l'interprète de la joie publique en annonçant
qu'hier, à sept heures du soir, le général Garibaldi*

et M. de Cavour, rapprochés par une haute in-
fluence, en sont venus à de franches explications et
à une réconciliation complète. Le même soir, Gar-
ibaldi et Cialdini se sont embrassés fraternellement.
Garibaldi est ensuite parti pour la villa Pallavi-
cini. — Havas.

La Gazette de Turin publie la lettre suivante, qui
lui a été adressée par le général Sirtori, à la date
du 22 avril :

Je lis, dans l'estimable journal que vous dirigez,
lettre du général Cialdini au général Garibaldi,
et si inattendue qu'il me semble rêver en la li-
Le cri d'indignation et de douleur qui était
de ma poitrine, en entendant des paroles ofen-
santes contre l'armée méridionale, devait-il donc
de si funestes conséquences?

Les explications données par moi n'étaient-elles
pas suffisantes? n'avaient-elles pas été ju-
stifiées par la chambre, par l'opinion publique, par
le général Cialdini lui-même? Si je m'étais trompé
croquant, je me condamnerais à un éternel si-
lence, pour ne pas m'exposer à dire le contraire de
ce que je pense, de ce que je veux, de ce que je

Personne plus que moi en effet ne s'est employé
jusqu'à la possibilité la plus lointaine de
éviter le malheur auquel j'ai fait allusion. Et si j'y
allusion en m'oubliant moi-même, c'a été dans
l'espoir d'un souvenir qui, j'espère, était erroné.
Mais que le gouvernement du roi désavoue la
lettre à laquelle je fais allusion, comme le général
avec lui toute l'armée méridionale, désavoue
également tout ce que le général Cialdini.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que les
officiers, les soldats, aussi bien ceux de l'armée
septentrionale, que ceux de l'armée mé-
ridionale, auraient brisé leurs armes plutôt que de
ployer à une guerre civile. Mais il est temps
de ces mots mêmes de guerre civile effacés des discours,
et que son image dis-
sipe de nos esprits.

Je suis, hommes d'Etat et soldats, orateurs
et soldats, qui avons consacré notre vie à l'Italie,
nous avons un droit égal à dire : « Nous sommes l'Italie
que l'Italie vit en qui vit de l'amour de
l'Italie. Mais il est vrai aussi que l'Italie ne se per-

sonnifie pleinement que dans le parlement et dans
le roi, parce que le parlement et le roi sont le sym-
bole de l'unité, de la majesté, de la loi, de la reli-
gion, de la patrie. G. SIRTORI. »

S'il faut croire à la Presse de Vienne, plusieurs
diètes des divers pays de l'empire autrichien auraient
adhéré à la politique inaugurée par la lettre impé-
riale du 26 février. La majorité de la diète de Zara
a voté contre l'annexion de la Dalmatie à la Croa-
tie et contre l'envoi d'une députation à Agram.

A Prague, la diète a été ajournée par le grand
maréchal du pays, et l'assemblée s'est séparée aux
cris de : Vive l'empereur ! Enfin, la diète d'Istrie a
voté sans discussion une adresse au souverain.

On nous communique le passage suivant d'une let-
tre de Pesth, adressée à l'Ost-Deutsche-Post, et de
laquelle on peut conclure que les difficultés soulevées
en Hongrie par le parti magyar le plus exalté
sont loin d'être insolubles.

« La dette de l'Etat, est-il dit dans cette lettre, a
été l'objet, dans la chambre réunie à Pesth, de vi-
ves discussions.

« Teleki et avec lui les ultra ne veulent accep-
ter que le chiffre de 200 millions ; cependant la ma-
jorité de la chambre montre des dispositions plus fa-
vorables, et il est très-probable que cette affaire
pourra être arrangée sans beaucoup de difficultés.

« Il est à remarquer que les ultra, quoiqu'ils
aient l'espoir que des circonstances pourraient leur
donner la majorité, s'efforcent néanmoins d'amener
une entente avec le parti modéré, qui comprend
dans son sein les noms les plus célèbres de la Hongrie.

« Le parti extrême se trouve donc dans la néces-
sité d'accepter un compromis, et une députation de
la conférence vient d'être adressée à Deak, à l'effet
de préparer une entente. » (Pays.)

D'après une dépêche de Vienne, du 25 avril, le
bruit court qu'il y aurait une entente entre la diète
hongroise et le gouvernement. — Havas.

A la chambre des députés, à Berlin, M. le mini-
stre de l'intérieur s'est élevé énergiquement contre
les paroles des orateurs qui ont présenté comme une
chose odieuse les mesures du gouvernement russe
en Pologne.

FEUILLETON

LA FAMILLE DU FORÇAT (1)

(Suite.)

Charles leva sur sa femme un œil désespéré.

— La bonté de Dieu n'effacera point la honte qui s'est
imprimée sur mon nom et sur celui des miens, mur-
mura-t-il avec une expression navrante. Et serrant son
fil sur sa poitrine agitée.

— Enfant, murmura-t-il d'une voix sourde, tu as un père
infâme, un père dont on ne prononcera jamais devant
toi le nom deshonoré, un père que tu ne connaîtras pas ;
mon fils, mon Henri, tu étais né pour être riche, pour
être heureux, tu devais un jour faire l'orgueil de ta mère,
de ta mère dont j'ai détruit toutes les espérances, de ta
mère qui désormais trainera sa vie dans la misère et l'op-
probre. Voilà ce que j'ai fait, j'ai brisé ta vie à venir,
pauvre enfant, il vaudrait mieux que tu ne fusses jamais
né.

En prononçant ces mots, l'expression du visage de
Charles était sinistre. L'enfant, éveillé soudain par ses

(1) Reproduction interdite.

éclats de voix, tendit, effrayé, les bras à sa mère trem-
blante. Oh ! oui, murmura le malheureux père, suis-
moi, fuit le forçat maudit !

— Chère sainte, dit-il en posant doucement l'enfant
sur les bras de Julia, faites qu'un jour vos enfants vous
ressemblent de cœur et d'âme ; c'est le dernier vœu que
je veuille vous adresser, c'est la dernière espérance qui al-
légera le poids si lourd des voûtes de la prison. Oh ! Julia !
dix ans sans entendre votre voix chérie, ne pas voir grand-
dir ces anges qui jusqu'ici m'ont appelé leur père, ces en-
fants que le ciel m'avait donnés pour que je les rendisse
heureux ; dix ans sans voir le ciel bleu, sans respirer
l'air pur de la campagne ; dix ans, entendez-vous, Julia ?
entendez-vous ? dix ans.

Mais je ne dois pas me plaindre, j'ai mérité mon sort.

— Et je vous plains moi, pauvre ami ; écoutez, ne
vous laissez pas aller au désespoir ; soyez homme, Char-
les. Qu'est-ce que dix ans de la vie humaine, je vous le
demande ? Soyez patient, et le jour de la liberté luira en-
fin pour vous et le bonheur à tous nous sera rendu, dit-
elle en cherchant à comprimer ses larmes.

Il l'interrompit avec désespoir.

— Et durant ces dix ans, que vas-tu devenir, pauvre
abandonnée ?

— Ne vous inquiétez pas de moi, mon ami, Dieu m'a

donné quelques talents je les utiliserai.

— Pauvre, pauvre jeune femme, mais vous ne pouvez
rester dans ce pays, murmura-t-il d'une voix étranglée,
songez-y, Julia !

— Oh non, dit-elle, j'emmènerai mes chers enfants.
Vous savez, Charles, que j'ai encore aux environs de Pa-
ris, une ancienne domestique de mon père, bien pauvre,
il est vrai ; mais enfin elle possède encore assez pour me
donner une place à son foyer et du pain pour mes en-
fants, en attendant que je trouve une occupation assez
lucrative pour nous faire vivre. La vieille Julienne m'ai-
mait autrefois, quand j'étais jeune fille ; j'espère qu'elle
se souviendra des quelques bontés que j'ai eues pour
elle ; dans ma détresse elle me tendra, peut-être, une
main secourable.

— Hélas ! murmura Charles en labourant de ses ongles
sa poitrine déchirée, vous voilà donc réduite, Julia, à
mendier l'hospitalité d'une femme qui vous a servie au-
trefois, d'une femme qui jusqu'ici n'a vécu que de nos
charitables secours ; oh ! comme j'ai été lâche et miséra-
ble !

Il éclata en sanglots.

Julia serrait sur son sein oppressé son fils glacé par
l'humidité de la sombre prison. On entendit dans les som-
bres corridors retentir le pas pesant du geôlier.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CHALON.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 22 avril 1861, le sieur Vincent Chalou, marchand de chevaux, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Besson, membre du tribunal, a été nommé juge commissaire de la faillite, et M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, rue Duncan, a été nommé syndic de la même faillite.

Pour extrait conforme :
Le Greffier du Tribunal,

(210) Th. Busson.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE CLAUDE.

Les créanciers de la faillite de la veuve Claude, limonadière, demeurant à Saumur, sont de nouveau prevenus, conformément aux dispositions de l'article 493 du Code de commerce (loi du 28 mai 1838), que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, le vendredi 3 mai prochain, à midi.

Les créanciers devront se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs dûment enregistrés :

Les bordereaux de créances devront être faits sur timbre et remis, soit à M. Fayet, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite, soit au greffier soussigné, avant le jour ci-dessus fixé pour la vérification.

Le Greffier du Tribunal,

(211) Th. Busson.

A CEDER

Pour la St-Jean prochaine,

UN FONDS D'ÉPICERIE

Avec un Établissement de Bourrelletier; Le tout situé rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.
S'adresser à M. ARTIF. (199)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

APRÈS FAILLITE

de

QUATORZE CHEVAUX

Avec garantie,

Provenant des écuries de M. CHALON, m^d de chevaux à Saumur,

A la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite,

Le lundi 29 avril 1861, à midi,

Dans la cour de l'établissement,

Par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur.

A la suite de la vente des chevaux, on vendra un break, barnais, selles, brides, couvertures, etc., puis le mobilier.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0.

La notice des chevaux à vendre se distribue chez M^e PLÉ, commissaire-priseur, rue Cendrière, n^o 9, et chez M. Kerneis, syndic, rue Duncan. (212)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE BELLE FERME.

Située dans la commune de Saint-Lambert-des-Levés, contenant 28 hectares 40 ares 43 centiares, et d'un revenu de 2 890 fr. net d'impôts.

S'adresser audit M^e LEROUX. (206)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n^o 22.

S'adresser, pour traiter, audit notaire. (125)

A VENDRE

LUZERNE DE PREMIÈRE QUALITÉ

A 45 francs la charretée,

A prendre à Crozé, commune de Cizay, route de Doué, à 12 kilomètres de Saumur. (207)

A CEDER

UNE BONNE ÉTUDE D'HUISSIER,

Dans un chef-lieu de canton,

A 20 kilomètres de Tours.

S'adresser à M. Th. Busson, greffier du tribunal de commerce, à Saumur.

A VENDRE

D'OCCASION,

Un superbe ÉTOUFFOIR EN CUIVRE, tout neuf, pouvant contenir quatre décalitres.

S'adresser à M. Gouby, poëlier, place Saint-Pierre.

A LOUER

Présentement,

MAISON, place Saint Pierre, anciennement occupée par M. Chozamy. Elle comprend salon, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, greniers, cour et caves.

S'adresser à M. Roux, rue de Fenet, n^o 79. (157)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Nouvellement restaurée, rue d'Orléans, n^o 30.

S'adresser à M. Robin, rue des Payens, n^o 10.

Changement

ROBIN, perruquier, son domicile, rue de la Belle Jardinière.

On trouvera chez lui au détail.

Abonnements au

LA MAISON

A. S.

RUE D'AMSTERDAM.

Ouvre des COMPTES, fait de se charge de l'achat Valeurs négociées Paris, etc.

Un bulletin conditions de ces div. banque est adressé qui en fait la dema

On l'art de les co etc., de supprimer rations. 1 vol. i M. Lebeuf on

POMME

Cette Pommade manuscrite, par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelines au moyen âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement. — Prix du pot : 3 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste, à Rouen, r. de l'Hôpital, 40. — M^e à Paris, pour le gros, r. d'Enghien, 24. — Dép. dans toutes les villes. A Saumur, chez M. BALZAC et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSÉPIED, coiffeur-parfumeur. (71)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

approuvés par l'Académie impériale de Médecine
POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS IL FAUT S'ASSURER
QUE LES ÉTIQUETTES PORTENT LA SIGNATURE DE L'INVENTEUR.

POUDRE SULFUREUSE DE M^e POUCHET
No^m Pouchet
Pour préparer soi-même, instantanément et avec la plus grande économie, une eau sulfureuse pour boisson, dont les propriétés médicinales sont les mêmes que celles des eaux sulfureuses naturelles les plus renommées.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN
Le seul moyen d'administrer à doses fixes l'Ether, dont l'usage est si efficace contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.
Clertan

POUDRE DE ROGÉ
Purgatif aussi sur qu'agréable
Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de séditz.
Rogé

On sait que le sol de notre colonie africaine est éminemment propre à la culture du coton, et que plusieurs négociants français y en exploitent déjà, encouragés par le gouvernement, cette matière première.

Chronique locale et de l'Ouest.

Nous croyons, dit l'Union bretonne, devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait d'un article de la Gironde, dans lequel, après avoir apprécié une invention nantaise, la Bole de M. Lalloué, l'auteur, M. J. L'aurraignez, donne des explications pratiques de l'électricité, qui pourraient assurément rendre à Nantes les mêmes services qu'on a vu lui demander à Bordeaux et ailleurs.

Le perfectionnement le plus récent apporté aux piles est dû à M. Lalloué, de Nantes, ce savant, qui joint la pratique à la théorie comme d'habitude électrique depuis chez lui, place du Bouffay, aux horloges de la Pousie à une distance considérable et de manière à satisfaire les plus exigeants. Le perfectionnement qui a fait peu de bruit, et qui cependant a obtenu un résultat immense, consiste dans

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU,

Près et par la Gare des Marchandises du Chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 1^{er} MAI 1861.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, sont priées de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au sieur LEROUIN, garde.

Prix pour un mois : 25 francs, et 60 centimes pour le garde.

On paiera en entrant.

Nota. — On pourra traiter à l'amiable à partir du mois de juin. (209)

A CEDER

GRAND HOTEL DE LONDRES

Rue d'Orléans, à Saumur.

Ce bel établissement sera cédé à des conditions très-avantageuses. — Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. SERGÉ, tenant l'hôtel, ou à M^e LEROUX, notaire.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^l
NIVRELET, libraires ;
A PARIS,
A l'Office de Publicité Départementale et
Etrangère, LAFFITE BULLIER et C^{ie}, place de
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 49 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. mat.	Express.
3 — 52 — —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 27 — —	matin, Poste.	6 — 23 — soir,	Omnibus.
9 — 04 — —	Omnibus.	9 — 28 — —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 02 minutes soir,	Mixte.	3 heures 02 minut. matin,	March.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

A la chambre des députés de Turin, le 24 avril, M. Mamiani propose l'ordre du jour suivant : La chambre déclare solennellement que les gardes nationales des provinces méridionales ont, dans les derniers événements, bien mérité de la patrie.

M. Bixio répond à quelques députés qui ont exagéré les mouvements révolutionnaires du Midi. M. Brofferio prononce un discours assez vif faisant allusion aux événements du jour. M. le comte de Cavour lui répond vivement en repoussant l'accusation de M. Brofferio que le gouvernement provoque le désordre. L'ordre du jour de M. Mamiani est adopté à la presque unanimité.

Répondant à une interpellation de M. Picca, M. Minghetti déclare que le gouvernement fera exécuter l'union complète gouvernementale des provinces du midi à celles du nord. Le gouvernement s'occupe particulièrement de l'organisation de la garde nationale.

M. le général Cosenz sera envoyé en qualité d'inspecteur général de la garde nationale de Naples. 72 600 fusils ont été distribués. On en prépare 30,000 autres qui étaient à Gênes. M. Liborio Romano rectifie le chiffre de 72,600 ; ce sont 93,000 fusils qui ont été distribués. M. Bixio propose à

et M. de Cavour, rapprochés par une haute influence, en sont venus à de franches explications et à une réconciliation complète. Le même soir, Garibaldi et Cialdini se sont embrassés fraternellement. Garibaldi est ensuite parti pour la villa Pallavicini. — Havas.

La Gazette de Turin publie la lettre suivante, qui lui a été adressée par le général Sirtori, à la date du 22 avril :

« Je lis, dans l'estimable journal que vous dirigez, une lettre du général Cialdini au général Garibaldi, lettre si inattendue qu'il me semble rêver en la lisant. Le cri d'indignation et de douleur qui était sorti de ma poitrine, en entendant des paroles offensantes contre l'armée méridionale, devait-il donc avoir de si funestes conséquences ?

« Les explications données par moi n'étaient-elles donc pas suffisantes ? n'avaient-elles pas été jugées telles par chambre, par l'opinion publique, par le général Cialdini lui-même ?... Si je m'étais trompé en le croyant, je me condamnerais à un éternel silence, pour ne pas m'exposer à dire le contraire de ce que je pense, de ce que je veux, de ce que je fais.

« Personne plus que moi en effet ne s'est employé à prévenir jusqu'à la possibilité la plus lointaine de l'horrible malheur auquel j'ai fait allusion. Et si j'y ai fait allusion en m'oubliant moi-même, c'a été dans l'angoisse d'un souvenir qui, j'espère, était erroné. J'espère que le gouvernement du roi désavouera la dépêche à la quelle je fais allusion, comme le général, et avec lui toute l'armée méridionale, désavoue la dépêche dont a parlé le général Cialdini.

« Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que les généraux, les officiers, les soldats, aussi bien ceux de l'armée septentrionale, que ceux de l'armée méridionale, auraient brisé leurs armes plutôt que de les employer à une guerre civile. Mais il est temps désormais que ces mots mêmes de guerre civile soient effacés des discours, et que son image disparaisse de nos esprits.

« Nous tous, hommes d'Etat et soldats, orateurs et écrivains, qui avons consacré notre vie à l'Italie, nous avons un droit égal à dire : « Nous sommes l'Italie parce que l'Italie vit en qui vit de l'amour de l'Italie. Mais il est vrai aussi que l'Italie ne se per-

sonifie pleinement que dans le parlement et dans le roi, parce que le parlement et le roi sont le symbole de l'unité, de la majesté, de la loi, de la religion, de la patrie. — G. SIRTORI. »

S'il faut croire à la Presse de Vienne, plusieurs diètes des divers pays de l'empire autrichien auraient adhéré à la politique inaugurée par la lettre impériale du 26 février. La majorité de la diète de Zara a voté contre l'annexion de la Dalmatie à la Croatie et contre l'envoi d'une députation à Agram.

A Prague, la diète a été ajournée par le grand maréchal du pays, et l'assemblée s'est séparée aux cris de : Vive l'empereur ! Enfin, la diète d'Istrie a voté sans discussion une adresse au souverain.

On nous communique le passage suivant d'une lettre de Pesth, adressée à l'Ost-Deutsche-Post, et de laquelle on peut conclure que les difficultés soulevées en Hongrie par le parti magyar le plus exalté sont loin d'être insolubles.

« La dette de l'Etat, est-il dit dans cette lettre, a été l'objet, dans la chambre réunie à Pesth, de vives discussions.

« Teleki et avec lui les ultra ne veulent accepter que le chiffre de 200 millions ; cependant la majorité de la chambre montre des dispositions plus favorables, et il est très-probable que cette affaire pourra être arrangée sans beaucoup de difficultés.

« Il est à remarquer que les ultra, quoiqu'ils aient l'espoir que des circonstances pourraient leur donner la majorité, s'efforcent néanmoins d'amener une entente avec le parti modéré, qui comprend dans son sein les noms les plus célèbres de la Hongrie.

« Le parti extrême se trouve donc dans la nécessité d'accepter un compromis, et une députation de la conférence vient d'être adressée à Desk, à l'effet de préparer une entente. » (Pays.)

D'après une dépêche de Vienne, du 25 avril, le bruit court qu'il y aurait une entente entre la diète hongroise et le gouvernement. — Havas.

A la chambre des députés, à Berlin, M. le ministre de l'intérieur s'est élevé énergiquement contre les paroles des orateurs qui ont présenté comme une chose odieuse les mesures du gouvernement russe en Pologne.

qu'hier, à sept heures du soir, le général Garibaldi

FEUILLETON

LA FAMILLE DU FORÇAT (1)

(Suite.)

Charles leva sur sa femme un œil désespéré.

— La bonté de Dieu n'effacera point la honte qui s'est imprimée sur mon nom et sur celui des miens, murmura-t-il avec une expression navrante. Et serrant son fils sur sa poitrine agitée.

— Enfant, murmura-t-il d'une voix sourde, tu as un père infâme, un père dont on ne prononcera jamais devant toi le nom deshonoré, un père que tu ne connaîtras pas ; mon fils, mon Henri, tu étais né pour être riche, pour être heureux, tu devais un jour faire l'orgueil de ta mère, de ta mère dont j'ai détruit toutes les espérances, de ta mère qui désormais traitera sa vie dans la misère et l'opprobre. Voilà ce que j'ai fait, j'ai brisé ta vie à venir, pauvre enfant, il vaudrait mieux que tu ne fusses jamais né.

En prononçant ces mots, l'expression du visage de Charles était sinistre. L'enfant, éveillé soudain par ses

(1) Reproduction interdite.

éclats de voix, tendit, effrayé, les bras à sa mère tremblante. Oh ! oui, murmura le malheureux père, fuis-moi, fuit le forçat maudit !...

— Chère sainte, dit-il en posant doucement l'enfant sur les bras de Julia, faites qu'un jour vos enfants vous ressemblent de cœur et d'âme ; c'est le dernier vœu que je veuille vous adresser, c'est la dernière espérance qui allègera le poids si lourd des voûtes de la prison. Oh ! Julia ! dix ans sans entendre votre voix chérie, ne pas voir grandir ces anges qui jusqu'ici m'ont appelé leur père, ces enfants que le ciel m'avait données pour que je les rendisse heureux ; dix ans sans voir le ciel bleu, sans respirer l'air pur de la campagne ; dix ans, entendez-vous, Julia ? entendez-vous ? dix ans.

Mais je ne dois pas me plaindre, j'ai mérité mon sort.

— Et je vous plains moi, pauvre ami ; écoutez, ne vous laissez pas aller au désespoir ; soyez homme, Charles. Qu'est-ce que dix ans de la vie humaine, je vous le demande ? Soyez patient, et le jour de la liberté luiira enfin pour vous et le bonheur à tous nous sera rendu, dit-elle en cherchant à comprimer ses larmes.

Il l'interrompit avec désespoir.

— Et durant ces dix ans, que vas-tu devenir, pauvre abandonnée ?

— Ne vous inquiétez pas de moi, mon ami, Dieu m'a

donné quelques talents je les utiliserai.

— Pauvre, pauvre jeune femme, mais vous ne pouvez rester dans ce pays, murmura-t-il d'une voix étranglée, songez-y, Julia !

— Oh non, dit-elle, j'emmènerai mes chers enfants. Vous savez, Charles, que j'ai encore aux environs de Paris, une ancienne domestique de mon père, bien pauvre, il est vrai ; mais enfin elle possède encore assez pour me donner une place à son foyer et du pain pour mes enfants, en attendant que je trouve une occupation assez lucrative pour nous faire vivre. La vieille Julienne m'aimait autrefois, quand j'étais jeune fille ; j'espère qu'elle se souviendra des quelques bontés que j'ai eues pour elle ; dans ma détresse elle me tendra, peut-être, une main secourable.

— Hélas ! murmura Charles en labourant de ses ongles sa poitrine déchirée, vous voilà donc réduite, Julia, à mendier l'hospitalité d'une femme qui vous a servie autrefois, d'une femme qui jusqu'ici n'a vécu que de nos charitables secours ; oh ! comme j'ai été lâche et misérable !

Il éclata en sanglots.

Julia serrait sur son sein oppressé son fils glacé par l'humidité de la sombre prison. On entendit dans les sombres corridors retentir le pas pesant du geôlier.

Il a ajouté qu'il prenait la parole pour indiquer le point de vue du gouvernement prussien. « La province de Posen, a-t-il dit, est échue au roi de Prusse en pleine souveraineté, et cette souveraineté est incompatible avec l'unité territoriale de l'ancienne Pologne; elle exclut la séparation de la province de Posen des autres provinces de l'Etat. Cette souveraineté fait que dans cette province il n'y a d'autre loi que la loi prussienne qui y est et y sera maintenue. Le gouvernement saura empêcher toute contravention à la loi, qu'elle ait lieu par les paroles ou les armes à la main. » (Le Pays.)

Le blocus des côtes d'Albanie, par l'escadre turque, a commencé; les Monténégrins, cependant, continuent leurs incursions sur le territoire ottoman.

Une dépêche nous apprend qu'Omer pacha, commandant en chef de l'armée d'observation turque réunie dans la Bosnie et l'Herzégowine, vient d'arriver à son quartier-général. (Idem.)

On écrit de Corfou à l'Observatore Triestino : « Un pyroscaphe anglais a débarqué dans notre île quatre-vingts canons de gros calibre, parties rayées, partie d'Armstrong, venant d'Angleterre, qui ont été immédiatement placés sur différents points des fortifications nouvellement construites. » Des travaux hydrauliques viennent également d'être entrepris pour faire écouler les eaux stagnantes qui crouissent dans un petit canal qui se trouve derrière la citadelle, en face de l'esplanade, pour ensuite creuser le canal et le rendre propre à recevoir dans ses eaux des pyroscaphes de guerre d'un petit tonnage. Toutes ces mesures n'indiquent pas de la part du gouvernement anglais, pour le moment du moins, l'intention d'abandonner l'île de Corfou à la Grèce; elles démontrent, au contraire, que, malgré les protestations du peuple, en faveur de son annexion au royaume hellénique, et celle des communes dans le but de se soustraire au protectorat anglais, le gouvernement de S. M. britannique, au mépris du principe qu'il protège, lors qu'il y trouve son intérêt, se prépare à défendre ses prétentions sur les îles ioniennes par tous les moyens que la force des armes met en son pouvoir. — Havas.

Les armements de Malte se poursuivent sans interruption. Toutes les anciennes pièces sont remplacées par de nouveaux modèles. La garnison de Malte s'élève à 8,000 hommes environ.

L'amiral Martin attend d'Angleterre un vaisseau qui doit remplacer le Marlborough, entré pour réparer sa machine.

De toute l'escadre anglaise, il ne reste en ce moment dans le port de Malte qu'une frégate et deux canonnières.

Sept vaisseaux et deux frégates sont sur les côtes de Syrie; un vaisseau est parti pour Gibraltar et cinq sont à Corfou. (Le Pays.)

La Gazette de Fribourg dit que la ville de Kehl est tout à fait changée depuis quelques jours. La garnison a été portée au double; près de l'ancienne gare du chemin de fer, on voit aujourd'hui une poudrière pour les batteries des deux forts, en tout huit pièces de donze.

Julia frissonna. Charles devint d'une mortelle pâleur. — Adieu, dit-il, adieu, Julia, adieu pour jamais.

Cet adieu retentit lugubrement sous les voûtes sombres.

— Oh! non pas adieu, dit la jeune femme en éclatant en sanglots convulsifs, ne me dites pas adieu, Charles, un jour vous me retrouverez où je vous ai dit, dans mon cher pays. Je vous garderai dans mon cœur cette affection que je vous ai vouée pour toujours; nos enfants apprendront à chérir et à respecter votre nom, mon ami; en nous retrouvant, vous retrouverez le bonheur et le calme.

— Sois bénie, sois bénie, murmura-t-il, pour ton angélique bonté; ta douce présence a mis un baume sur les plaies de mon cœur.

On entendit dans la serrure le grincement plaintif d'une clef.

— Tout est fini, murmura Julia d'une voix étouffée; Charles, embrassez notre enfant.

Charles appuya sur son cœur le fils de son amour. — Enfant, dit-il en le couvrant de baisers passionnés, que Dieu te garde de m'imiter jamais.

En ouvrant ses bras à sa femme : — Adieu, Julia; pensez quelquefois à celui qui a brisé votre bonheur, aimez-moi malgré mon infamie.

Parlez de moi à nos enfants, et mettez sur le front de mes filles bien aimées mes derniers baisers avec tout mon amour.

Un député de la Dordogne, M. Taillefer, a présenté au Sénat une pétition tendant à ce que le renouvellement du Corps-Législatif, au lieu d'être intégral, comme il l'est aujourd'hui, ait lieu par moitié, de quatre ans en quatre ans. Le Constitutionnel examine la valeur des considérations mises en avant par le pétitionnaire, puis il ajoute :

« Il nous semble que la Constitution a prévu la plupart des cas dangereux objectés par M. Taillefer, et que les inconvénients du renouvellement intégral s'affaiblissent beaucoup devant le droit de dissolution. Ajoutons encore que toute modification à la Constitution doit s'inspirer bien plus aujourd'hui du principe d'extension des libertés publiques, telles que les a définies le décret du 24 novembre, que de l'esprit qui dominait jadis et qui trahissait la crainte de ces mêmes libertés. »

Le Sénat a été de l'avis de M. Dréolle : il a passé à l'ordre du jour sur cette pétition. — Havas.

FAITS DIVERS.

Jeudi a eu lieu, sur l'hippodrome du bois de Boulogne, la revue de la division de cavalerie de réserve de l'armée de Paris. Les troupes de cette division, commandées par M. d'Alloville, sont le 1^{er} et le 2^e régiment de carabiniers, les 8^e et 9^e régiments de cuirassiers.

Parties de Versailles à midi, les troupes sont arrivées sur le terrain à trois heures et se sont formées immédiatement en bataille sur deux lignes : la brigade de carabiniers en première ligne; la brigade de cuirassiers en seconde.

Cette magnifique division offre un coup-d'œil imposant. La riche tenue des carabiniers, celle beaucoup plus sévère des cuirassiers, faisaient l'admiration des nombreux promeneurs. A trois heures et demie, l'Empereur, accompagné des maréchaux Magnan, Randon et Vaillant, est arrivé sur le champ de course.

— Nous croyons savoir que le traité de commerce franco-belge a reçu la signature des commissaires qui avaient été chargés par les deux gouvernements d'en poser les bases et d'en discuter les détails.

— Le 7^e de ligne, qui fait partie de la garnison française à Rome, a quitté le 24 cette capitale pour se rendre sur les frontières napolitaines.

— Un journal spécial, le Commerce, fait connaître une découverte qui menace de mort la tonnellerie et les diverses industries qui s'y rattachent. M. Hubard a imaginé de fabriquer des tonneaux en verre, dont l'emploi ne peut tarder de devenir général, tant il présente d'avantages pour la conservation des liquides.

« Rien n'est plus simple, dit le Commerce, rien n'est plus élégant que ces tonneaux transparents, hermétiquement fermés à l'émeri par des boudes en verre et munis de robinets en verre, en cuivre ou en étain. Mais rien aussi n'est plus précieux pour la parfaite conservation des vins, des spiritueux, des bières, des produits chimiques, des essences, etc. »

« Aussi verrons-nous bientôt disparaître les tonneaux en bois pour faire place à ces tonneaux en verre, qui ont sur eux d'incontestables avantages. Sans parler, en effet, du contrôle facile qu'ils offrent et qui rend impossible désormais tout détournement, ne rendent-ils pas impossible aussi toute fuite, toute évaporation, toute détérioration ? »

« Quand le tonneau en verre est entamé, le liquide s'y trouve dans les mêmes conditions que s'il était rempli, puisque l'air n'y a absolument pas accès : de manière que, quel que soit le temps que le tonneau ait mis à se vider, la dernière goutte de vin ou de bière, par exemple, y a conservé toute sa saveur, toute sa fraîcheur et toute sa force. »

« C'est pourquoi les tonneaux en verre, dont la capacité est de 5, 10, 15, 20, 25, 50, ou 100 litres, remplaceront de même rapidement les bouteilles, aussi bien dans les caves des gourmets que dans celles des négociants en vins et en spiritueux, jaloux de livrer à leurs clients une liqueur exquise. Car qui ne sait que tout liquide contenu dans une bouteille fermée par un bouchon est dans une condition défavorable de conservation et de bonification ? Ou bien l'air contenu entre le bouchon et le liquide produit une fermentation supplémentaire qui nuit à ses qualités naturelles, ou bien le bouchon trempé dans le liquide, et alors celui-ci se corrompt à ce contact. »

« Enfin, ce qui n'est pas moins remarquable, les tonneaux en verre de M. Hubard sont moins fragiles que les tonneaux en bois : avant d'être brevetés, leur solidité a été mise à l'épreuve, et ils ont admirablement résisté à une force de pression considérable qui eût mis en pièces les plus forts tonneaux ordinaires. D'ailleurs les tonneaux en verre de 50 et 100 litres, destinés au transport, sont parfaitement enveloppés. »

« Quoiqu'en puisse dire le Commerce, nous croyons que les tonneaux en verre ne seront jamais adoptés pour les eaux-de-vie, lesquelles n'acquiescent de qualité que dans des fûts en bois, ni même pour les vins, qui ont besoin d'évaporation pour perdre la dureté qu'ils ont dans leurs premières années. »

— D'après un bruit qui circule à Alger, une compagnie anglaise enverrait des agents dans la province d'Oran pour faire choix d'un vaste territoire où elle entreprendrait une exploitation cotonnière destinée à alimenter une partie de l'industrie anglaise. On sait que le sol de notre colonie africaine est éminemment propre à la culture du coton, et que plusieurs négociants français y exploitent déjà, encouragés par le gouvernement, cette matière première.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

De toi, chère sainte, ange consolateur, je garderai le plus pur souvenir; de toi, j'emporte l'espérance de nous revoir, sinon dans ce monde, au moins au ciel, car je vais tant souffrir que Dieu me pardonnera.

La porte s'ouvrit soudain !... Julia étouffa un cri d'angoisse.

— Adieu, murmura Charles éperdu, avec toi ma vie et mon courage s'en vont, Julia, Julia, adieu pour l'éternité!!!

— Il faut sortir, ma petite dame, dit le geolier presque avec douceur, touché qu'il était de la douleur de la jeune femme.

Une dernière fois, Julia serra sur son cœur les mains glacées de Charles, elle lui jeta un dernier regard tout plein de douleur et de désespoir, et s'arrachant à ses étreintes elle s'enfuit comme une insensée....

C'était par une froide soirée de décembre; la nuit était venue et la neige glacée commençait à tomber.

Ce fut par ce triste temps et en proie au plus affreux chagrin que Julia reprit la route de sa demeure.

La même nuit, Charles fut dirigé sur Brest.

CHAPITRE V. — DÉCHIREMENT DE CŒUR.

Julia demeura encore quelques jours dans cette riante habitation qui, bientôt, allait appartenir à ses créanciers avides.

La noble femme voulut assister à la vente de tout ce qu'elle possédait, tant elle craignait qu'on ne lui attribuât l'intention de faire tort à ses créanciers par un départ subit qui lui eût permis de soustraire quelque objet de prix aux recherches de la justice.

Le cœur brisé, elle vit passer dans des mains étrangères ce qui lui avait appartenu autrefois, tout ce qu'elle avait aimé; elle vit livrer à vil prix ces mille riens charmants qui font le bonheur de la femme de goût, jusqu'aux jouets d'Aimée et d'Anna qui furent vendus à l'encan. Et les deux pauvres petites filles pleuraient en demandant ces chers petits objets qui faisaient le bonheur de leurs jeux.

Une à une les larmes des deux enfants tombaient sur le cœur glacé de Julia. Elles le brûlaient comme une flamme dévorante...

Helas, pauvre femme, vous n'avez pas encore éprouvé toute l'amertume du calice de douleur.

Pauvre Julia, vous n'avez plus d'amis; les habitués de vos fêtes brillantes se rient de votre affliction cruelle.

Ils vous ont enviée autrefois, maintenant ils vous méprisent.

Quelques-uns vous accorderont une pitié stérile, mais nulle main compatissante ne séchera vos larmes.

Vous ne rencontrerez pas un seul regard ami; pas une larme ne coulera sur votre douleur amère, sur votre abandon.

L'élimination des vase poreux, employés dans la pile Daniel. Le vase poreux était l'organe le plus inquiétant du système; il était très-souvent trop ou pas assez poreux; et puis, par l'usage ses pores s'engorgaient de molécules de cuivre, et alors il fallait lui en substituer un nouveau. Donc toutes les aventures qui surgissaient de cet organe ont jusqu'à jamais disparu.

La nouvelle pile, qui porte nécessairement le nom de son auteur, la pile Callaud, se compose d'un seul vase en verre, et par conséquent d'un seul liquide, de l'eau ordinaire, d'un morceau de zinc, qui s'appuie sur les bords du vase et ne descend dans le bain que de trois centimètres environ d'une tige en cuivre qui descend au fond du bain et dont la partie qui traverse le liquide est enveloppée d'une gaine de caoutchouc. Prendre deux fils conducteurs, les mettre en communication avec la tige de cuivre et le zinc, voilà la pile faite. Placer dans une pince de cristal de sulfate de cuivre dans le vase, voilà le courant qui se manifeste.

On conçoit que l'entretien d'une telle pile peut être considéré comme nul, ou du moins sans importance. Les résultats de cette disposition, sont d'obtenir une durée beaucoup plus longue que celle de la pile Daniel et une constance inconnue jusqu'à ce jour. De sorte que la production de l'électricité est devenue un jeu d'enfant, et aujourd'hui le problème des horloges électriques est résolu grâce à cette constance d'intensité.

Déjà la pile Callaud est employée sur toute la ligne ferrée de Paris à Bordeaux et sur la moitié des chemins de midi, on a mesuré que les piles Daniel s'éteignent, on leur substitue la pile Callaud.

Notre Grand-Théâtre s'est donc donné des sonnettes électriques et voici pour quel usage: d'abord, de la scène, en touchant un bouton de contact, on fait agiter une grande sonnette placée dans la salle de façon que sert de feu au public, lorsque le public est ainsi prévenu, on donne par le même moyen, le signal au chef d'orchestre, et le chef d'orchestre, à son tour, en touchant un bouton qui est placé sous sa main, fait lever et baisser le réseau. La chose se fait sans le moindre bruit, et si faiblement que le public ne s'en aperçoit pas.

On installe, en ce moment, ces appareils de sonneries pour réunir, au besoin, ou appeler, partant réunissant tout le personnel qui habite le théâtre, ainsi que les pompiers du corps de garde, de plus, on fait placer de petits thermomètres d'alarme pour prévenir de tout commencement d'incendie. Les petits appareils consistent en une cuvette en verre terminée en tube et remplie de mercure de sorte qu'à la moindre élévation de la température au-dessus de la température ambiante, le mercure s'élève dans le tube, y rencontre le fil conducteur du courant électrique, et par ce contact, une sonnette placée chez le concierge s'allume et donne l'alarme; le concierge appelle alors le fait, tout le personnel en touchant les boutons qui sont à sa portée.

Bou-chronique locale et faits divers. P. Godet.

Dernières nouvelles

Le bonhomme de forum, mystérieux témoin de son bonheur passé. Dans son cœur elle dit adieu à ses fleurs chéries, adieu à tout ce qu'elle a aimé: au ciel bleu de la Touraine, aux rives enchantées de l'Indre. Ses deux petites filles, l'œil triste aussi, le front baissé, marchent devant elle en se tenant par la main. On n'entend point leur joyeux babil; leurs pieds agiles effleurent à peine le sol glacé; la neige étouffe le bruit de leurs pas. Des larmes voilent leurs yeux charmants, pauvres petites, qui pleurent parce qu'elles voient pleurer leur mère.

Elle porte le deuil de son bonheur brisé, de ses espérances anéanties. L'air est glacial, le vent d'hiver souffle à travers les arbres dépouillés. Julia n'y songe point. Elle prolonge sa triste promenade sur le sol chéri qu'elle foule pour la dernière fois. Dans ses mains rougies par le froid, elle tient une lettre qu'elle a froissée plus d'une fois dans les convulsions de l'agonie de sa mortelle douleur. Cette lettre est une réponse à l'humble prière qu'elle a adressée à sa vieille bonne d'autrefois. Julia n'ose rompre le cachet; son cœur, humilié tant de fois, craint un refus. Ne craignez rien, Julia, la pitié

our de la naissance éclatante. Des places à ne pas se montrer. Les boutiques se forcent.

Croatie se déclare. La partie de la Cro-

l'Herzégowine, si elle, serait motivée par le désir de chercher à obtenir la province slaves de la dépendance complète Vienne que le prince China pour obtenir la et l'éloignement de y aurait là une cause (Le Pays.)

de se purger au le retour de mala- odées par le sang ou COLAT de DESBRIÈRE ace. Il se vend dans sur chaque boîte la des imitations.)

de Poltrine. Paris ont constaté de NAFÉ de DELAN ifeste sur tous les es le Pharmacies.

Cosmacéti. naigres connus non- arfum, mais encore fratchissantes. — Dé- meurs. (213)

BANQUE RE

A PARIS, TS avec CHÈQUES, charge de l'achat et ciées à la Bourse de les conditions de ces e est adressé à toute e. (633)

DE LA SEMAINE.

qui s'est produit cette sultat de causes telle- resque inutile de l'ex- tiou de la place, telle ant donnés les symp- ants, d'une améliora- ne se refuse à consta- la guerre, paraissant otre marché pouvait- sible à ce concours re la premier pas, le u reste et ne laissait

pas d'inquiétude sur la suite du mouvement. En effet, vigoureusement attaqué à 67-50, le 3 0/0 a fait chaque jour de nouveaux progrès et a monté sans faiblir jusqu'à 68 fr. Les vendeurs à découvert et les vendeurs de primes, sérieusement menacés par cette hausse inattendue, sont venus alors relayer eux-mêmes les premiers acheteurs et conduire la rente jusqu'à son prix actuel.

La hausse du 3 0/0 depuis huit jours n'est pas moindre de 1 franc. De 67-50 il s'est élevé à 68 50. Les chemins de fer ont suivi la rente, mais d'un peu loin et avec une certaine lenteur. Leur allure ne pouvait avoir cette vivacité que le marché de la rente emprunte aux efforts et aux luttes de la spéculation. En égard à leur fermeté précédente, la hausse des chemins de fer est cependant remarquable encore.

Le Crédit mobilier a partagé la fortune de la rente et pris sa large part d'un mouvement auquel il n'est pas sans avoir contribué. Ses actions ont monté de 26 25. Il faut bien avouer que cette hausse, en présence de l'incertitude qui règne toujours sur le chiffre du dividende de cette société, ne paraît pas complètement justifiée.

Les actions de la Banque ont fléchi de 55 fr. On sait quels motifs exceptionnels ont causé cette dépréciation. Les embarras financiers de la place de Marseille, conjurés aujourd'hui par l'intervention active et libérale de la Banque, n'ont pas laissé de causer un commencement de panique dont les actions de la Banque ont été victimes.

Le marché industriel ne donne lieu qu'à des affaires restreintes. Il faut offrir aujourd'hui de bien solides garanties aux capitaux pour obtenir leur appui. C'est précisément le cas de la société franco-serbe, qui émet en ce moment 5 000 obligations de 200 fr. remboursables en quinze tirages annuels à partir de 1862. Le gouvernement serbe garantit à la Compagnie un revenu annuel de 100 000 fr. pendant cinq ans, pour un service de six bateaux à vapeur sur le Danube. Les obligations jouissent aussi d'une sécurité de premier ordre, outre le privilège sur le matériel de l'entreprise. Un banquier très-honorablement connu, M. Danchez de Lachaize, qui n'a pas hésité à prendre un intérêt considérable dans cette affaire, scrupuleusement étudiée, a bien voulu accepter la présidence du Conseil de surveillance. Ajoutons que, par une combinaison ingénieuse, les porteurs d'obligations sont associés aux chances des actionnaires. Toute obligation donne droit en effet à un cinquième d'action de 500 fr. ce qui peut être considéré comme une prime exceptionnellement avantageuse, puisqu'elle représente 50 0/0 du capital.

C'est donc à tous égards une de ces affaires que l'on peut recommander sans crainte, et qui ne doit donner aucun mécompte à ses souscripteurs. E. DUTIL.

BOURSE DU 23 AVRIL.

5 p. 0/0	baisse 40 cent.	— Fermé à 67 25.
4 1/2 p. 0/0	sans changement.	— Fermé à 93 50.

BOURSE DU 26 AVRIL.

5 p. 0/0	hausse 45 cent.	— Fermé à 68 70
4 1/2 p. 0/0	sans changement.	— Fermé à 93 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

éatures, vous étiez nées des rideaux de soie. sur de moelleux tapis. ormais pour le jour à nt de fois fait l'aumône pas se tendre en vain à x. itié vous trouverez sur vos enfantines parures; os fraîches toilettes des

et la reconnaissance se rencontrent souvent dans le cœur du pauvre.

« Ma bien-aimée maîtresse, disait la vieille Julienne dans cette lettre accusant déjà plusieurs jours de date, je mets à votre service ma pauvre maison, mon vieux cœur glacé par l'âge, mais pas assez cependant pour cesser de vous chérir. Ecrivez-moi le jour de votre arrivée à Paris, j'irai vous attendre à la gare du chemin de fer afin d'embrasser plus tôt vous et vos chers enfants que je veux aimer comme s'ils étaient les miens.

» Prenez courage, ma chère maîtresse, je vous soignerai si bien que je vous ferai oublier vos douleurs.

» Du haut des cieux, votre sainte mère me bénira. A bientôt.

Elles étaient bien courtes et bien simples ces paroles de la vieille Julienne, mais elles tombèrent sur le cœur de M^{me} Dormeuil comme une rosée bienfaisante; elle s'agenouilla sur la froide neige et prenant entre ses mains les mains de ses enfants, elle murmura...

— Merci, mon Dieu.

Alors, quittant le jardin, elle se dirigea vers sa chambre afin d'écrire à la vieille Julienne qu'elle fixait son départ au lendemain. Elle était si rayonnante qu'on eût dit qu'une fortune venait de s'offrir à elle.

(La suite au prochain numéro.)

Il a ajouté qu'il prenait la parole pour indiquer le point de vue du gouvernement prussien. « La province de Posen, a-t-il dit, est échue au roi de Prusse en pleine souveraineté, et cette souveraineté est incompatible avec l'unité territoriale de l'ancienne Pologne; elle exclut la séparation de la province de Posen des autres provinces de l'Etat. Cette souveraineté fait que dans cette province il n'y a d'autre loi que la loi prussienne qui y est et y sera maintenue. Le gouvernement saura empêcher toute contravention à la loi, qu'elle ait lieu par les paroles ou les armes à la main. » (Le Pays.)

Le blocus des côtes d'Albanie, par l'escadre turque, a commencé; les Monténégrins, cependant, continuent leurs incursions sur le territoire ottoman.

Une dépêche nous apprend qu'Omer pacha, commandant en chef de l'armée d'observation turque réunie dans la Bosnie et l'Herzégovine, vient d'arriver à son quartier-général. (Idem.)

On écrit de Corfou à l'Observateur Triestino: « Un pyroscaphe anglais a débarqué dans notre île quatre-vingts canons de gros calibre, partie rayée, partie d'Armstrong, venant d'Angleterre, qui ont été immédiatement placés sur différents points des fortifications nouvellement construites. » Des travaux hydrauliques viennent également d'être entrepris pour faire écouler les eaux stagnantes qui crouissent dans un petit canal qui se trouve derrière la citadelle, en face de l'esplanade, pour ensuite creuser le canal et le rendre propre à recevoir dans ses eaux des pyroscaphes de guerre d'un petit tonnage. Toutes ces mesures n'indiquent pas de la part du gouvernement anglais, pour le moment du moins, l'intention d'abandonner l'île de Corfou à la Grèce; elles démontrent, au contraire, que, malgré les protestations du peuple, en faveur de son annexion au royaume hellénique, et celle des communes dans le but de se soustraire au protectorat anglais, le gouvernement de S. M. britannique, au mépris du principe qu'il protège, lors qu'il y trouve son intérêt, se prépare à défendre ses prétentions sur les îles ioniennes par tous les moyens que la force des armes met en son pouvoir. — Havas.

Les armements de Malte se poursuivent sans interruption. Toutes les anciennes pièces sont remplacées par de nouveaux modèles. La garnison de Malte s'élève à 8,000 hommes environ.

L'amiral Martin attend d'Angleterre un vaisseau qui doit remplacer le Marlborough, entré pour réparer sa machine.

De toute l'escadre anglaise, il ne reste en ce moment dans le port de Malte qu'une frégate et deux canonnières.

Sept vaisseaux et deux frégates sont sur les côtes de Syrie; un vaisseau est parti pour Gibraltar et cinq sont à Corfou. (Le Pays.)

La Gazette de Fribourg dit que la ville de Kehl est tout à fait changée depuis quelques jours. La garnison a été portée au double; près de l'ancienne gare du chemin de fer, on voit aujourd'hui une poudrière pour les batteries des deux forts, en tout huit pièces de douze.

Un député de la senté au Sénat un renouvellement du intégral, comme il moitié, de quatre a tionnel examine la en avant par le péti « Il nous semble plupart des cas dang et que les inconvéni s'affaiblissent beau tion. Ajoutons enco Constitution doit s'i principe d'extensio que les a définies la l'esprit qui dominait de ces mêmes libert Le Sénat a été de à l'ordre du jour sur

FAI

Jeudi a eu lieu, Boulogne, la revue réservée de l'armée division, commande 1^{er} et le 2^e régiment giments de cuirassi Parties de Versailles vées sur le terrain immédiatement en l gade de carabiniers cuirassiers en secon Cette magoifique imposant. La riche beaucoup plus sévèr miration des nombre et demie, l'Empere Magnan, Randon et de course.

— Nous croyons franco-belge a recu qui avaient été char d'en poser les bases — Le 7^e de ligne française à Rome, se rendre sur les fr — Un journal spire une découverte et les diverses indubard a imaginé de f dont l'emploi ne p tant il présente d des liquides.

« Rien n'est plu n'est plus élégant hermétiquement fe verre et munis de en étain. Mais rien parfaite conservati bières, des produi » Aussi verron tonneaux en bois p verre, qui ont su Sans parler, en e frent et qui rend i

Julia frissonna. Charles devint d'une mortelle pâleur. — Adieu, dit-il, adieu, Julia, adieu pour jamais. Cet adieu retentit lugubrement sous les voûtes sombres. — Oh! non pas adieu, dit la jeune femme en éclatant en sanglots convulsifs, ne me dites pas adieu, Charles, un jour vous me retrouverez où je vous ai dit, dans mon cher pays. Je vous garderai dans mon cœur cette affection que je vous ai vouée pour toujours; nos enfants apprendront à chérir et à respecter votre nom, mon ami; en nous retrouvant, vous retrouverez le bonheur et le calme. — Sois bénie, toi bénie, murmura-t-il, pour ton angélique bonté; ta douce présence a mis un baume sur les plaies de mon cœur. On entendit dans la serrure le grincement plaintif d'une clef. — Tout est fini, murmura Julia d'une voix étouffée; Charles, embrassez notre enfant. Charles appuya sur son cœur le fils de son amour. — Enfant, dit-il en le couvrant de baisers passionnés, que Dieu te garde de m'imiter jamais. En ouvrant ses bras à sa femme: — Adieu, Julia; pensez quelquefois à celui qui a brisé votre bonheur, aimez-moi malgré mon infamie. Parlez de moi à nos enfants, et mettez sur le front de mes filles bien aimées mes derniers baisers avec tout mon amour.

De toi, chère saint plus pur souvenir; revoir, sinon dans vais tant souffrir qu La porte s'ouvrit Julia étouffa un c — Adieu, murm mon courage s'en nité!!! — Il faut sortir qu'avec douceur, jeune femme. Une dernière f glacées de Charles, elle lui jeta un dernier regard tout plein de douleur et de désespoir, et s'arrachant à ses étreintes elle s'enfuit comme une insensée.... C'était par une froide soirée de décembre; la nuit était venue et la neige glacée commençait à tomber. Ce fut par ce triste temps et en proie au plus affreux chagrin que Julia reprit la route de sa demeure. La même nuit, Charles fut dirigé sur Brest. CHAPITRE V. — DÉCHIREMENT DE CŒUR. Julia demeura encore quelques jours dans cette riante habitation qui, bientôt, allait appartenir à ses créanciers avides.

Le Vert
De la Prairie Bonneau,
Près et par la gare des Marchandises du chemin de fer de Saumur,
Sera ouvert le 1^{er} Mai 1861

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie sont priées de s'adresser à M. Ch. Milonneau, négociant, rue Bayard, à Saumur, et sur la prairie au lieu Derouin, garde.
Prix pour un mois: 25 francs, 50 centimes pour le garde.
On paiera comptant.
Nota. — On pourra traiter à l'amiable par tierce au mois de juin. (209)

Spécialité de Cheminées et Fourneaux pour Usines à vapeur.
Guillot
Fumiste

Depuis vingt ans le sieur Guillot s'occupe spécialement de la construction des fourneaux et cheminées à usines à vapeur, soit pour brûler des houilles, soit pour la tourbe enfumant les espaces de fourneaux. Avec les connaissances qu'il a acquises, il peut les faire dans les conditions d'une grande économie de combustible.
Il a chargé aussi de la construction des bâtiments, machines à vapeur, fourneaux à gaz, cheminées d'habitation, et monte les calorifères. Il garantit tous ses travaux; de plus il s'engage à les visiter au moins une fois l'an pour voir si les appareils ne sont point défectueux, ou s'il y a quelques réparations.
S'adresser à Angers, chez M. Martin, place Neuve, n° 19.
A la Pyramide, près d'Angers.
A Saumur, café de la Régénération.
On peut prendre des renseignements sur ses travaux à Paris, chez M. Fariol, mécanicien, à Nantes, chez M. M. Peneau et fils; à Angers, chez M. Fariol, mécanicien, à Saumur, chez M. G. Bédouin (tous constructeurs mécaniciens);
Aux propriétaires et administrateurs d'établissements: M. Montreuil, maire d'Angers; M. Fayès, directeur des mines de Chalonnais; M. M. Mayeux frères, à Saumur; M. Blavier, ingénieur des arts et métiers; M. Dasté, architecte et grand-carreaux, à la Pyramide.

Prophylaxie — Prompte et certaine des maladies contagieuses par la Copchine Mege de Joreau, ph. r. St-François, 22, Paris. agréable à faire et prendre au voyage — grand succès dans toutes les maladies. — Dépôt dans toutes les pharmacies. Signé la marque de fab.

almanachs du chemin de fer (1861)

Wolrateur de Poche de la ligne de Paris à Saint Nazaire.
Sommaire. — d'arrivées des Calendrier de 1861. — service d'hiver. — Heures de départ trains à toutes les gares de la ligne grande vitesse.

Renseignements pour voyageurs. — Prix des places pour voyageurs, enfants, membres de congrégations religieuses, militaires. — Tarif pour le transport des bagages pour les poids supérieurs à 30 kilogrammes. — Transport des articles de messagerie, valeurs, denrées, animaux, voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des cerueils.
Prix des messieurs aux taxes des tarifs généraux.
Distances kilométriques. — Correspondances des chemins de fer.
Billets d'aller et retour entre différentes gares. Prix des billets.
Petite vitesse.
Conditions pour le transport des animaux de grande taille. (taille de l'animal)

le cœur glacé de Julia. Elles le brûlaient comme une flamme dévorante...
— Helas, pauvre femme, vous n'avez pas encore épuisé toute l'amertume du calice de douleur.
— Pauvre Julia, vous n'avez plus d'amis; les habitués de vos fêtes brillantes se rient de votre affliction cruelle.
— Ils vous ont enviée autrefois, maintenant ils vous méprisent.
— Quelques-uns vous accorderont une pitié stérile, mais nulle main compatissante ne séchera vos larmes.
— Vous ne rencontrerez pas un seul regard ami; pas une larme ne coulera sur votre douleur amère, sur votre abandon.

On s'attend pour lundi prochain, jour de la naissance de l'empereur, à une démonstration éclatante. Des placards qui circulent invitent les patriotes à ne pas se montrer dans la rue lundi, à tenir toutes les boutiques fermées et à ne pas illuminer, même de force.

Vienne, 26 avril. — La diète de Croatie se déclare souveraine vis-à-vis de celle de Hongrie.

La diète de Dalmatie refuse de faire partie de la Croatie. — Havas.

L'intervention de l'Autriche dans l'Herzégovine, si elle a lieu, comme on le pense à Vienne, serait motivée par l'intention qu'on attribue à le Serbie de chercher à faire tourner le mouvement des provinces slaves de la Turquie à son profit.

Son but, en effet, est d'obtenir l'indépendance complète de la principauté. On nous écrit de Vienne que le prince Michel veut convoquer une skuptschina pour obtenir la suppression des lois fondamentales et l'éloignement de tous les Turcs de la principauté. Il y aurait là une cause grave de conflits avec la Turquie. (Le Pays.)

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou d'être incommodées par le *sang ou la bile*, trouveront dans le **CHOCOLAT de DESBRIÈRE** un purgatif agréable et très-efficace. Il se vend dans toutes les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations.)

Rhumes, Irritations de Poitrine.

50 médecins des hôpitaux de Paris ont constaté l'efficacité du SIROP et de la PÂTE de NAFÉ de DELANGRENIER et leur supériorité manifeste sur tous les pectoraux. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

Vinaigre de toilette Cosmacéti.

Il se distingue de tous les vinaigres connus non-seulement par le plus suave parfum, mais encore par ses propriétés *lénitives et rafraîchissantes*. — Dépôts chez les principaux Parfumeurs. (213)

AVIS.

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS.

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (633)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Le mouvement remarquable qui s'est produit cette semaine à la Bourse est le résultat de causes tellement naturelles, qu'il serait presque inutile de l'expliquer. Etant donnée la position de la place, telle que l'ont faite les baissiers; étant donnés les symptômes, de jour en jour croissants, d'une amélioration financière que personne ne se refuse à constater, enfin les éventualités de la guerre, paraissant de plus en plus s'amoinrir, notre marché pouvait-il obstinément demeurer insensible à ce concours d'influences favorables?

Le plus difficile était de faire le premier pas, le découvert devait se changer du reste et ne laissait

pas d'inquiétude sur la suite du mouvement. En effet, vigoureusement attaqué à 67-50, le 3 0/0 a fait chaque jour de nouveaux progrès et a monté sans faiblir jusqu'à 68 fr. Les vendeurs à découvert et les vendeurs de primes, sérieusement menacés par cette hausse inattendue, sont venus alors relayer eux-mêmes les premiers acheteurs et conduire la rente jusqu'à son prix actuel.

La hausse du 3 0/0 depuis huit jours n'est pas moindre de 1 franc. De 67-50 il s'est élevé à 68-50. Les chemins de fer ont suivi la rente, mais d'un peu loin et avec une certaine lenteur. Leur allure ne pouvait avoir cette vivacité que le marché de la rente emprunte aux efforts et aux luttes de la spéculation. En égard à leur fermeté précédente, la hausse des chemins de fer est cependant remarquable encore.

Le Crédit mobilier a partagé la fortune de la rente et pris sa large part d'un mouvement auquel il n'est pas sans avoir contribué. Ses actions ont monté de 26-25. Il faut bien avouer que cette hausse, en présence de l'incertitude qui règne toujours sur le chiffre du dividende de cette société, ne paraît pas complètement justifiée.

Les actions de la Banque ont fléchi de 55 fr. On sait quels motifs exceptionnels ont causé cette dépréciation. Les embarras financiers de la place de Marseille, conjurés aujourd'hui par l'intervention active et libérale de la Banque, n'ont pas laissé de causer un commencement de panique dont les actions de la Banque ont été victimes.

Le marché industriel ne donne lieu qu'à des affaires restreintes. Il faut offrir aujourd'hui de bien solides garanties aux capitaux pour obtenir leur appui. C'est précisément le cas de la société franco-serbe, qui émet en ce moment 5 000 obligations de 200 fr. remboursables en quinze tirages annuels à partir de 1862. Le gouvernement serbe garantit à la Compagnie un revenu annuel de 100 000 fr. pendant cinq ans, pour un service de six bateaux à vapeur sur le Danube. Les obligations jouissent aussi d'une sécurité de premier ordre, outre le privilège sur le matériel de l'entreprise. Un banquier très-honorablement connu, M. Danchez de Lachaize, qui n'a pas hésité à prendre un intérêt considérable dans cette affaire, scrupuleusement étudiée, a bien voulu accepter la présidence du Conseil de surveillance. Ajoutons que, par une combinaison ingénieuse, les porteurs d'obligations sont associés aux chances des actionnaires. Toute obligation donne droit en effet à un cinquième d'action de 500 fr. ce qui peut être considéré comme une prime exceptionnellement avantageuse, puisqu'elle représente 50 0/0 du capital.

C'est donc à tous égards une de ces affaires que l'on peut recommander sans crainte, et qui ne doit donner aucun mécompte à ses souscripteurs.

E. DUTIL.

BOURSE DU 25 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 67 25.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

BOURSE DU 26 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 68 70.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Julia, regardez au ciel et oubliez la terre, oubliez le monde; Julia, votre mère, le front voilé de ses ailes blanches, pleure aux pieds du Très-Haut!

Qui sait! Le regard miséricordieux du Seigneur va peut-être s'abaisser sur vous!

Dieu prendra pitié de votre jeune famille.

Pauvres anges! qu'ont-ils fait de mal sur terre? Le Sauveur se souviendra des larmes de sa Mère, dont le cœur aussi fut brisé; peut-être aura-t-il pitié des vôtres.

Mais Julia ne prie point; le front pâle, humilié, elle écoute, sans l'entendre, le bruit des acheteurs répandus dans les appartements.

Elle passe dans les cours silencieuses; elle erre sous les arbres effeuillés du jardin, mystérieux témoins de son bonheur passé.

Dans son cœur elle dit adieu à ses fleurs chéries, adieu à tout ce qu'elle a aimé: au ciel bleu de la Touraine, aux rives enchantées de l'Indre.

Ses deux petites filles, l'œil triste aussi, le front baissé, marchent devant elle en se tenant par la main.

On n'entend point leur joyeux babil; leurs pieds agiles effleurent à peine le sol glacé; la neige étouffe le bruit de leurs pas.

Des larmes voilent leurs yeux charmants, pauvres petites, qui pleurent parce qu'elles voient pleurer leur mère.

Aimée et Anna, charmantes créatures, vous étiez nées pour vivre dans l'opulence.

Votre enfance fut bercée sous des rideaux de soie.

Vos premiers pas s'essayèrent sur de moelleux tapis. Hélas! aurez-vous du pain désormais pour le jour à venir?

Dieu seul le sait!!!

Vos petites mains, qui ont tant de fois fait l'aumône aux malheureux, ne vont-elles pas se tendre en vain à leur tour vers le riche orgueilleux.

Enfants, que de cœurs sans pitié vous trouverez sur votre route!..

La robe noire a déjà remplacé vos enfantines parures; pauvres chéries, vous regrettez vos fraîches toilettes des jours passés. Julia aussi est vêtue de noir.

Elle porte le deuil de son bonheur brisé, de ses espérances anéanties.

L'air est glacial, le vent d'hiver souffle à travers les arbres dépouillés. Julia n'y songe point.

Elle prolonge sa triste promenade sur le sol chéri qu'elle foule pour la dernière fois. Dans ses mains rougies par le froid, elle tient une lettre qu'elle a froissée plus d'une fois dans les convulsions de l'agonie de sa mortelle douleur. Cette lettre est une réponse à l'humble prière qu'elle a adressée à sa vieille bonne d'autrefois.

Julia n'ose rompre le cachet; son cœur, humilié tant de fois, craint un refus. Ne craignez rien, Julia, la pitié

et la reconnaissance se rencontrent souvent dans le cœur du pauvre.

« Ma bien-aimée maîtresse, disait la vieille Julienne dans cette lettre accusant déjà plusieurs jours de date, je mets à votre service ma pauvre maison, mon vieux cœur glacé par l'âge, mais pas assez cependant pour cesser de vous chérir. Ecrivez-moi le jour de votre arrivée à Paris, j'irai vous attendre à la gare du chemin de fer afin d'embrasser plus tôt vous et vos chers enfants que je veux aimer comme s'ils étaient les miens.

» Prenez courage, ma chère maîtresse, je vous soignerai si bien que je vous ferai oublier vos douleurs.

» Du haut des cieux, votre sainte mère me bénira. A bientôt. »

Elles étaient bien courtes et bien simples ces paroles de la vieille Julienne, mais elles tombèrent sur le cœur de M^{me} Dormeuil comme une rosée bienfaisante; elle s'agenouilla sur la froide neige et prenant entre ses mains les mains de ses enfants, elle murmura...

— Merci, mon Dieu.

Alors, quittant le jardin, elle se dirigea vers sa chambre afin d'écrire à la vieille Julienne qu'elle fixait son départ au lendemain. Elle était si rayonnante qu'on eût dit qu'une fortune venait de s'offrir à elle.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
EN DÉTAIL,

QUATRE BEAUX CLOS DE VIGNE

Et divers morceaux détachés,
Situés communes de Saint-Cyr et de Brezé,

Appartenant à M^{me} DUCAMP,
D'une contenance totale de 9 hectares 30 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. BOUTET, propriétaire à Saint-Cyr, ou à M. ROBIN, au Pont-Fouchard, maison de M. Chevalier, aubergiste. (214)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ON DEMANDE A ACHETER
UNE

FERME DANS LA VALLÉE

D'une valeur de cent mille francs,
ET A SAUMUR,

UNE
PETITE MAISON BOURGEOISE

De huit à dix mille francs.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1862,
UNE BOUTIQUE

Située à Saumur, place de la Bilange,
Occupée aujourd'hui par M. LEPIN-GLEUX, pompier-plombier.

Pour traiter et pour visiter la maison, s'adresser à M^e CLOUARD. (216)

A CÉDER

UN FONDS DE MARCHAND DE CRÉPINS, à Saumur, avec bonne clientèle; il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (23)

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE OU ÉCHANGER

A L'AMIABLE,

LA BELLE FERME
DE L'ILE OU DE LA DIVE

Située en la commune de Méron, sur les bords du canal de la Dive, à un kilomètre environ de la Motte Bourbon et à six kilomètres de Montreuil-Bellay, exploitée par M. Vaugler.

Elle consiste en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation en parfait état et pourvus de toutes les commodités, terres et prés, d'une contenance de 98 hectares 50 ares, en un ensemble.

Elle est louée par bail, ayant encore plusieurs années de durée, moyennant le fermage de 4.400 francs.

La ferme est dans les meilleures conditions pour une grande exploitation agricole, et le fermier actuel se livre avec avantage, sur une grande échelle, à l'éducation des bestiaux.

S'adresser, pour visiter la ferme, sur les lieux, à M. VAUGLER, et, pour tous renseignements et pour traiter, à M. DEZANNEAU, propriétaire à Chiché (Deux-Sèvres), ou à M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay. (198)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n^o 22.

S'adresser, pour traiter, audit notaire. (125)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE

LA PROPRIÉTÉ

DU PRIEURÉ DE MÉRON,

Située commune de Méron, d'une contenance de soixante-trois hectares soixante-quinze ares quatre-vingts centiares.

S'adresser à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (163)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thiffoine, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE BELLE FERME,

Située dans la commune de Saint-Lambert-des-Lévées, contenant 28 hectares 40 ares 43 centiares, et d'un revenu de 2.890 fr. net d'impôts.

S'adresser audit M^e LEROUX. (206)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

APRÈS FAILLITE

de

QUATORZE CHEVAUX

Avec garantie,

Provenant des écuries de M. CHALON, m^d de chevaux à Saumur,
A la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite.

Le lundi 29 avril 1861, à midi,

Dans la cour de l'établissement,
Par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur.

A la suite de la vente des chevaux, on vendra un break, harnais, selles, brides, couvertures, etc., puis le mobilier.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0.

La notice des chevaux à vendre se distribue chez M^e PLÉ, commissaire-priseur, rue Cendrière, n^o 9, et chez M. Kerneis, syndic, rue Duncan. (212)

Etude de M^e DEHAU, notaire à Baugé.

A VENDRE
Pour 100,000 francs,

UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

Située à 4 kilomètres de Baugé, sur le bord d'une grande route.

Elle consiste en :

- 1^o Une maison de maître avec avenue et très-belles servitudes;
- 2^o Réserves de 19 hectares, composées de prés, vergers, potagers, bois de rapports et d'agrément;
- 3^o Une belle ferme et une closerie, bâtiments en très bon état;

Le tout d'une contenance de 90 hectares, en un seul tenant.

Revenu : 2.500 francs.

Superficie, environ 20 000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e DEHAU, notaire. (181)

A CÉDER

UNE BONNE ÉTUDE D'HUISSIER,

Dans un chef-lieu de canton,

A 20 kilomètres de Tours.
S'adresser à M. Th. BUSSON, greffier du tribunal de commerce, à Saumur.

LE

DE LA PR

Près et par la Gare des

SERA OU

Les personnes qui désirent sont priées de s'adresser à Saumur, et, sur la prairie, Prix pour un mois :

Nota. — On pourra traiter

Spécialité de
pour

GU

Depuis vingt ans le sieur des fourneaux et cheminées flamboyantes, soit pour la reconnaissance qu'il a acquise, économie de combustible.

Il se charge aussi de la vapeur, fourneaux à gaz.

Il garantit tous ses travaux l'an, pour voir si les réparations.

S'adresser à Angers, chez A la Pyramide, près d'A Saumur, café de la Na

On peut prendre des M. Farcot, mécanicien; à MM. Berendorf et Laboulaye, mécaniciens;

Aux propriétaires et adm d'Angers; M. Fayès, directeur Saumur; M. Blavier, ingénieur Carreaux, à la Pyramide.

GUER

ALMANAC

INDICAT

DE PAR

SOMMAIRE.

Calendrier de 1861. — Service d'hiver. — Heures de départ et d'arrivée des trains à toutes les gares de la ligne.

GRANDE VITESSE.

Renseignements pour voyageurs. — Prix des places pour voyageurs, enfants, membres de congrégations religieuses, militaires. — Conditions pour le transport des bagages pour les poids supérieurs à 30 kilogrammes. — Transport des articles de messageries, valeurs, denrées, animaux, voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des cerceaux.

Frais accessoires aux taxes des tarifs généraux.

Distances kilométriques. — Correspondances des chemins de fer.

Billets d'aller et retour entre différentes gares. — Prix réduits.

PETITE VITESSE.

Conditions pour le transport des animaux de grande taille, de moyenne taille, de petite taille. — Prix par tête. — Transport des voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des omnibus, diligences, voitures de déménagement, etc. — Transport des marchandises. — Prix par tonne de 1,000 kilog., suivant leur classification. — Classification générale des marchandises.

Prix de l'Indicateur :

Avec carte de la ligne de Paris à Saint-Nazaire. 30 cent.

Sans carte. 25

On reçoit des insertions pour l'INDICATEUR au Bureau du Journal L'ÉCHO SAUMUROIS.

En vente, à Saumur, chez l'éditeur, Paul GODET, place du Marché-Noir, et chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.